



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal de la rencontre tenue**  
**le 31 janvier 2023 à 18 h 00**  
**à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours**

Présences : Mme Geneviève Simon, parent  
Mme Valéry Vigneault, parent  
Mme Anne-Marie Gaucher, parent  
Mme Valérie Descôteaux, parent  
M. Gilnei Alfredo Seben, parent  
Mme Josée Benoit, enseignante  
M. Benoit Bertholet, directeur  
Mme Valérie Chagnon, technicienne en éducation spécialisée  
Mme Caroline Morais, éducatrice service de garde  
Mme Jessica Fortier, membre de la communauté  
Mme Johanie Bouthillette, membre de la communauté

Absences : Mme Catherine Rivard, enseignante  
Mme Alexandrine Desbiens, enseignante

**1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET VÉRIFICATION DU QUORUM**

Madame Geneviève Simon, présidente, accueille les membres, constate le quorum et ouvre la séance à 18 h 5.

**2. NOMINATION D'UN OU D'UNE SECRÉTAIRE**

**Il est proposé par Caroline Morais, appuyé de Gilnei Alfredo Seben, que Anne-Marie Gaucher soit nommée secrétaire pour le restant de l'année. Celle-ci accepte.**

CÉ 22/23 - 033

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 31 JANVIER 2023**

**Anne-Marie Gaucher demande l'ajout du point 6 g) Mise en place du plan de lutte et 9. a) Transporteur scolaire.**

**Valérie Descôteaux, appuyée de Caroline Morais, propose l'adoption de l'ordre du jour du 31 janvier 2023 tel que modifié.**

CÉ 22/23 - 034

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**4. QUESTIONS DU PUBLIC**

**Est-ce que la nouvelle professeure d'éducation physique fera des classes à l'extérieur? Oui, elle a déjà commencé.**

**Y a-t-il du nouveau au sujet du traiteur pour les dîners? Non, pour le moment nous n'avons pas de proposition.**

**Quelle est la procédure si un élève est absent et que le parent n'a pas appelé pour signaler son absence? Les professeurs doivent prendre les présences et vers**



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal de la rencontre tenue**  
**le 31 janvier 2023 à 18 h 00**  
**à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours**

9 h on prend les messages laissés par les parents. Il peut arriver que les messages soient pris plus tard.

**Certains parents disent qu'on n'a pas répondu aux courriels envoyés à l'école?** Benoît verra à régler la situation.

**Est-ce que quelqu'un prendra la relève du jardin devant l'école?** Ce n'est pas prévu pour le moment, mais l'école est ouverte aux propositions.

**Est-ce qu'il peut être mis à la disposition des résidents?** Non, étant donné que la classe des 5-6<sup>e</sup> est juste au-dessus du jardin, la présence de personne dans le jardin sur les heures d'écoles pourrait perturber la concentration des élèves.

**5. ADOPTIONS DES PROCÈS-VERBAUX DU 22 NOVEMBRE ET DU 20 DÉCEMBRE 2022 (ADOPTION ET SUIVIS)**

**Il est proposé par Caroline Morais, appuyé par Valérie Chagnon, et résolu que les procès-verbaux du 22 novembre et du 20 décembre 2022 soient adoptés tels que déposés.**

CÉ 22/23 - 035

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Suivis au procès-verbal du 22 novembre :

Consultation des enseignants – Classes extérieures : Il y a un intérêt de la part des enseignants d'avoir accès à une classe extérieure, si on tient compte des enjeux d'organisation (accès aux toilettes par exemple) et sans ressentir une pression d'y aller. Les enseignants souhaitent rester sur le terrain de l'école pour les classes extérieures.

Comité d'urgence : Nous avons une possibilité de présence minimale selon les enjeux et besoins. Une seule personne n'a pas encore rempli la déclaration d'antécédents judiciaires.

Suivi au procès-verbal du 20 décembre :

Benoît Bertholet présente les grandes lignes du projet déposé au Ministère. Il s'agit d'un projet de revitalisation de la cour extérieure qui comprend entre autres un espace pour les classes extérieures. La faisabilité du projet repose sur l'acceptation du Ministère (à venir) et d'une demande de financement à la Caisse Desjardins.

**6. POINTS SPÉCIFIQUES AUX TRAVAUX DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Il est proposé par Gilnei Alfredo Seben, appuyé de Valérie Descôteaux, que l'école implante la mesure À l'école on bouge! en 2023-2024.**

CÉ 22/23 - 036

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal de la rencontre tenue**  
**le 31 janvier 2023 à 18 h 00**  
**à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours**

**Il est proposé par Caroline Morais, appuyé de Valérie Descôteaux, d'approuver la grille-matière proposée par l'équipe-école.**

CÉ 22/23 - 037

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Il est proposé par Valéry Vigneault, appuyé de Josée Benoît, d'appuyer la liste de MAO proposée par l'équipe-école en y ajoutant les points Isolation du plafond de la salle multi et Échangeur d'air.**

CÉ 22/23 - 038

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Josée Benoît soulève des préoccupations au sujet de la qualité de l'air. Geneviève Simon souligne que le comité de parents a envoyé des lettres à tous les députés à cet égard.

Le conseil d'établissement ne ressent pas le besoin d'encadrer les coûts du matériel scolaire (articles 77.1 et 96.15.3). Benoît Bertholet présente le montant que l'OPP doit ramasser par année pour couvrir l'ensemble des sorties scolaires qui ne sont pas payées par l'école (estimé à 7000\$). Concernant l'encadrement des coûts et le financement des sorties scolaires, le CÉ souhaite prendre le temps de réfléchir à la question et de consulter l'OPP afin d'établir un principe à cet effet.

Benoît Bertholet présente ce en quoi consiste le PVER et le projet éducatif.

**Anne-Marie Gaucher, appuyée de Gilnei Alfredo Seben, propose que Geneviève Simon joigne l'équipe qui formule le sondage qui s'adressera aux élèves et parents afin de faire une proposition pour le C.É. à la prochaine rencontre.**

CÉ 22/23 - 039

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Benoît Bertholet présente les résultats du sondage bien-être à l'école.

À 19 h 55, Anne-Marie Gaucher demande la tenue d'un huis clos. Le huis clos est levé à 20 h 18 par Gilnei Alfredo Seben.

## **7. DOSSIERS RÉCURRENTS**

Bilan de la campagne de financement de la Miellerie lune de miel et Réception 108 :

1 637,66 \$

Bilan de la campagne de financement Boules de Noël : 440 \$

Bilan de la campagne de financement Chocolats : 1 318,07 \$



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal de la rencontre tenue**  
**le 31 janvier 2023 à 18 h 00**  
**à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours**

**Il est proposé par Caroline Morais, appuyée de Valérie Descôteaux, d'approuver la campagne de financement des fromages Saint-Benoît et que les fonds soient dédiés aux sorties scolaires ou au parc-école.**

CÉ 22/23 - 040 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Il est proposé par Valérie Chagnon, appuyée de Geneviève Simon, que le CÉ accepte le don de 500 \$ pour le voyage de fin d'année.**

CÉ 22/23 - 041 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**Il est proposé par Valérie Descôteaux, appuyé de Valéry Vigneault, d'approuver la soirée cinéma organisée par le comité des loisirs à l'église de Bonsecours au profit du voyage de fin d'année des 5-6<sup>e</sup>.**

CÉ 22/23 - 042 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**8. MOTS DES REPRÉSENTANTS**

Benoit Bertholet, directeur, présente l'avancée de différents dossiers en cours. Il mentionne la préparation d'une entente concernant l'utilisation d'un espace d'entreposage dans l'ancien local de la caisse avec la ville, des possibilités de développement résidentiel dans les municipalités de notre bassin, de la création de la page Facebook et des inscriptions qui sont complétées pour le voyage des 5 et 6<sup>e</sup> année.

**9. QUESTIONS DIVERSES**

**Anne-Marie Gaucher propose, appuyée de Geneviève Simon, d'envoyer la résolution suivante au Centre de services :**

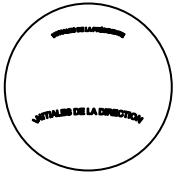
**En raison de multiples incidents survenus récemment, le CÉ souhaite que la direction informe le transporteur scolaire qu'il doit mettre en place des mesures en cas de panne ou d'accident. Le chauffeur devrait immédiatement communiquer avec le service de transport scolaire afin que les parents soient informés de la situation dans les plus brefs délais. Nous rappelons qu'il est de la responsabilité du transporteur d'assurer la sécurité des enfants et qu'une longue attente dans une situation précaire peut porter atteinte à cette sécurité en plus d'occasionner de l'angoisse chez les enfants. Le transporteur devrait également mettre en place des solutions de remplacement pour assurer le transport sécuritaire et rapide des élèves en cas de panne ou d'accident.**

CÉ 22/23 - 043 ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

**10. QUESTIONS DU PUBLIC**

**11. LEVÉE DE LA SÉANCE**

Tous les points à l'ordre du jour ayant été traités,



PROVINCE DE QUÉBEC  
ÉCOLE DE NOTRE-DAME-DE-BONSECOURS  
BONSECOURS



**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**  
**Procès-verbal de la rencontre tenue**  
**le 31 janvier 2023 à 18 h 00**  
**à l'école Notre-Dame-de-Bonsecours**

Il est proposé et résolu :  
QUE l'assemblée soit levée à 20 h 35.

CÉ 22/23 - 044

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

---

Geneviève Simon  
Président(e)

---

Benoit Bertholet  
Direction